

Communiqué de presse

Sujet	Des objectifs raisonnables, mais des mesures insuffisantes
Contact	Martin Bäumlé, 079 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57 schweiz@grunliberale.ch , www.grunliberale.ch
Date	1 ^{er} juin 2010

Les objectifs fixés pour les réductions de CO₂ sont justes, mais les mesures prises ne sont pas à la hauteur

Les Vert libéraux ne sont pas satisfaits de l'issue des débats sur le climat. Nous nous réjouissons qu'en termes d'objectifs, les recommandations de la CEATE – et donc les propositions des Vert libéraux – aient été suivies, même si ce fut à une courte majorité. Il faut également saluer l'extension de la taxe CO₂ aux combustibles le démarrage réussi de la réaffectation partielle à l'assainissement des bâtiments. Malheureusement, le parlement a raté l'occasion de prendre des mesures courageuses dans le domaine des transports. Sous la pression du lobby automobile, il est retombé plus bas que la loi actuelle et que l'UE : les objectifs qu'il a fixé pour les émissions de CO₂ des véhicules neufs n'auront quasiment aucun impact et la possibilité, qui existait jusqu'à aujourd'hui, de soumettre les carburants à la taxe CO₂ a été écartée. Il est regrettable que, précisément sur le sujet de ces mesures, certains représentants du PDC aient soutenu les propositions du PLR et de l'UDC, ces derniers ayant systématiquement, pendant tout le débat, cherché à contrer tout ce qui pouvait contribuer à la protection du climat. Les Vert libéraux placent désormais leurs espérances entre les mains du Conseil des Etats : ce dernier doit confirmer les objectifs et fortement améliorer les mesures.

Le Conseil national a reconnu la nécessité d'agir pour protéger le climat. « Il est probable que, d'ici 50 ou 100 ans, nous sachions si nos scientifiques avaient entièrement ou seulement partiellement raison. Mais il sera alors trop tard pour agir. Pour des raisons écologiques et, au fond, pour notre propre protection, il est nécessaire de respecter le principe de précaution » dit Martin Bäumlé, Conseiller national vert libéral. Pour les Vert libéraux, le choix d'une réduction de 20% à l'intérieur des frontières avec une option à 40%, pour avoir une marge dans les négociations internationales, met la Suisse sur le bon chemin. Ceci même si une réduction de 40% serait nécessaire pour rester en deçà de la barre des 2°C de réchauffement global. Le Conseil national a fixé un objectif qui a le soutien d'importantes entreprises, qui y voient une chance pour la place économique Suisse.

Les Vert libéraux saluent les mesures prises au sujet des bâtiments. D'une part, ces mesures conduiront à une réduction de l'utilisation de mazout et de gaz. D'autre part, ces mesures de protection du climat sont une chance pour l'économie : elles donnent précisément des grandes possibilités aux entreprises basées sur les cleantechs et génèrent des contrats pour l'économie locale du bâtiment. Malheureusement, en ce qui concerne la mobilité, le Conseil national a reculé par rapport à la loi actuelle. Il a ainsi balayé la possibilité de soumettre les carburants à la taxe CO₂ et n'a même pas rejoint les objectifs limites de l'UE en termes d'émissions par les véhicules neufs. Il est particulièrement décevant pour les Vert libéraux qu'en plus de l'UDC et du PLR, certains représentants du PDC aient voté contre la protection du climat sur certains points et aient ainsi inutilement affaibli cette loi.

Les Vert libéraux regardent maintenant en direction du Conseil des Etats et en attendent, d'une part, une confirmation des objectifs fixés et, d'autre part, un renforcement des mesures, en particulier dans le domaine de la mobilité. Surtout, le Conseil des Etats doit conserver la possibilité existant actuellement de soumettre les carburants à la taxe CO₂ et adopter la limite fixée par l'UE d'une moyenne de 130g CO₂/km pour les véhicules neufs.

Taxer l'énergie plutôt que la valeur ajoutée – raison de plus!

Sans mesures supplémentaires, les objectifs climatiques – nécessaires – ne pourront pas être atteints. Les Vert libéraux poursuivront donc leur idée de remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie. Cette taxe serait perçue sur les énergies non renouvelables, telles que le pétrole, le charbon, le gaz ou l'uranium, à l'importation déjà. Il en résulterait une meilleure compétitivité des énergies renouvelables et donc une augmentation de la demande de ces dernières. Grâce à la diminution simultanée de la TVA, la pression moyenne des impôts ne serait augmentée ni sur les citoyens ni sur les entreprises et l'administration pourrait être significativement réduite.